



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de la coopération économique régionale

Huitième session
14-16 mars 2001
Bangkok

**RAPPORT DU GROUPE DIRECTEUR DU COMITÉ DE LA COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE RÉGIONALE SUR SA DOUZIÈME SESSION**

(Point 4 de l'ordre du jour)

RÉSUMÉ

Le Groupe directeur a tenu sa douzième session à Incheon (République de Corée) du 25 au 27 octobre 2000 avec l'appui généreux du Gouvernement de la République de Corée. Il a débattu des questions suivantes: a) réévaluation du modèle de développement de l'Asie de l'Est et recherche de formules de développement nouvelles et novatrices, eu égard à l'expérience des pays d'Asie pour faire face à la crise économique et à ses répercussions sur les courants commerciaux et financiers et sur les investissements; b) promotion des complémentarités transfrontières dans le secteur manufacturier par l'accroissement des investissements et des courants financiers privés; c) enseignements à tirer de l'expérience en Asie de l'Est, avant et après la crise, dont pourraient profiter les économies défavorisées de la région pour leur cadre institutionnel et politique.

Il a réuni des représentants des gouvernements, du secteur privé et d'établissements d'enseignement de certains pays et territoires de la région. Il a mené ses travaux de manière très interactive, notamment en organisant des réunions-débats sur divers points. Il a recommandé, entre autres, que la CESAP maintienne son aide aux pays de la région, en particulier aux économies défavorisées, par la création des capacités nationales nécessaires pour préparer ces pays à la nouvelle économie et à la mondialisation, et par la sensibilisation des décideurs aux questions émergentes au moyen de la recherche, de services consultatifs, de la diffusion de l'information et de l'échange de données d'expérience entre pays.

Il a conclu que la crise n'avait pas fait apparaître la nécessité de modifier fondamentalement le modèle de développement. Il fallait que de nombreux pays accordent davantage d'importance au partenariat entre secteur public et secteur privé et à la restauration de la discipline de marché, ainsi qu'à la restructuration industrielle face aux pressions exercées par la mondialisation et la nouvelle économie. Le Groupe directeur a aussi souligné que les politiques nationales n'étaient pas à elles seules suffisantes pour assurer une croissance économique durable, en précisant qu'un environnement extérieur favorable était également indispensable. Aussi le système commercial multilatéral devait-il d'urgence prêter une attention au problème de la marginalisation des pays défavorisés.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS, CONCLUSIONS ET DÉCISIONS.....	1
II. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA SESSION DU GROUPE DIRECTEUR	3
A. Réévaluation du modèle de développement de l'Asie de l'Est et recherche de formules de développement nouvelles et novatrices, eu égard à l'expérience des pays d'Asie pour faire face à la crise économique et à ses répercussions sur les courants commerciaux et financiers et sur les investissements.....	3
B. Promotion des complémentarités transfrontières dans le secteur manufacturier par l'accroissement des investissements et des courants financiers privés.....	5
C. Réunion-débat sur les enseignements à tirer de l'expérience en Asie de l'Est, avant et après la crise, dont pourraient profiter les économies défavorisées de la région pour leur cadre institutionnel et politique.....	6
D. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la treizième session du Groupe directeur	7
E. Questions diverses.....	7
III. ORGANISATION DE LA SESSION.....	7
A. Ouverture et durée de la session	7
B. Participation.....	7
C. Élection du bureau.....	8
D. Ordre du jour et organisation des travaux.....	8
E. Adoption du rapport.....	8

I. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS, CONCLUSIONS ET DÉCISIONS

Point 4 de l'ordre du jour

1. Le Groupe directeur a approuvé les recommandations figurant dans le document E/ESCAP/SREC(12)/1 concernant les politiques nationales, régionales et internationales dans le secteur du commerce et des investissements à la suite de la crise en Asie et dans le Pacifique. Il fallait que la CESAP maintienne son aide aux pays de la région, en particulier aux économies défavorisées, par la création des capacités nationales nécessaires pour préparer ces pays à la nouvelle économie et à la mondialisation, et par la sensibilisation des décideurs aux questions émergentes par la recherche, les services consultatifs, la diffusion de l'information et l'échange de données d'expérience entre pays.

2. Le Groupe directeur a reconnu que les pays avaient suivi un mode de développement conforme à leurs caractéristiques et qu'il n'existait donc pas de modèle unique applicable à tous. Cela dit, on pouvait dégager certains traits communs, comme marchés ouverts, des politiques à vocation exportatrice et des taux d'épargne et d'investissement élevés. Des politiques macroéconomiques durables avaient contribué à la croissance économique rapide. Dans certains pays, les partenariats entre gouvernement, secteur privé et secteur financier avaient également joué un rôle important. La crise n'avait pas remis en cause la validité de ces fondamentaux et il n'était donc pas nécessaire de modifier radicalement le modèle. Toutefois, il fallait procéder à un examen approfondi pour tenir dûment compte de l'évolution de l'économie mondiale et remédier aux faiblesses du secteur financier et du secteur des entreprises en introduisant des règles prudentielles, des mesures de supervision et des réglementations plus strictes. Il fallait notamment que de nombreux pays réexaminent le rôle des pouvoirs publics et privilégient davantage les partenariats entre ceux-ci et le secteur privé tout en restaurant la discipline de marché. Ce faisant, les gouvernements continueraient de jouer un rôle de premier plan pour veiller à ce que le secteur privé agisse de manière juste, ouverte, transparente et responsable.

3. Le Groupe directeur a souligné l'importance d'un environnement extérieur favorable et convenu que le système commercial multilatéral devait prendre en compte d'urgence le problème de la marginalisation des pays défavorisés, dont le pouvoir de négociation était relativement faible pour des raisons géographiques et économiques, afin de mettre un terme à ce processus et de l'inverser.

4. Les arrangements commerciaux régionaux, s'ils étaient potentiellement discriminatoires, pouvaient jouer un rôle utile dans le système commercial multilatéral et contribuer à renforcer le pouvoir de négociation des petits pays défavorisés membres de ces arrangements lors de futures négociations commerciales multilatérales.

5. Bien que l'importance des stratégies axées sur l'exportation pour la croissance et le développement économique ne se démente pas, la crise avait mis en évidence la nécessité de mieux équilibrer les politiques visant à atteindre une croissance induite par les exportations à forte valeur ajoutée et les politiques favorisant une croissance fondée sur la demande et la production intérieures.

6. La mondialisation en elle-même n'avait peut-être pas été la cause directe de la crise économique asiatique, et d'autres facteurs, tels que l'affaiblissement de la compétitivité des exportations, l'inaction des décideurs et du secteur privé, l'incapacité du système financier international à s'adapter à la mondialisation et l'absence de capacités institutionnelles au niveau national, avaient joué un rôle majeur. Il fallait que certains pays restructurent d'urgence leur secteur financier et renforcent leur supervision prudentielle. Au niveau régional, il était impératif que la CESAP continue d'encourager les initiatives de coopération régionale, s'agissant notamment de surveiller les courants financiers internationaux et de promouvoir la mise en place de systèmes d'alerte précoce. À cet égard, le Groupe directeur s'est félicité de l'initiative de Chiangmai de créer un fonds de réserve régional pour prévenir toute attaque spéculative sur les devises nationales à l'avenir.

7. Tout en reconnaissant l'importance des investissements étrangers directs (IED), le Groupe directeur a souligné que ces investissements devaient être concentrés sur des domaines entièrement nouveaux et créateurs de richesses productives au lieu d'être utilisés pour des fusions, des acquisitions ou des réinvestissements.

Point 5 de l'ordre du jour

8. Le Groupe directeur a observé que si la promotion des complémentarités industrielles n'était pas un problème nouveau, l'évolution de la conjoncture économique mondiale et nationale due à la mondialisation et l'accroissement des échanges et des investissements intrarégionaux avaient fourni des occasions de promouvoir les complémentarités dans certains secteurs manufacturiers ayant un avantage compétitif, comme les textiles et le vêtement, l'appareillage électrique, la radio et la télévision et les équipements de communication ainsi que les automobiles.

9. Outre qu'elles devaient permettre la mise en place d'un cadre macroéconomique durable, les mesures prises au niveau national pour favoriser les complémentarités industrielles devaient également viser à restructurer le secteur industriel pour garantir l'utilisation efficiente des ressources, renforcer le développement des entreprises privées, en particulier des petites et moyennes entreprises (PME), prendre des initiatives pour promouvoir les investissements et accorder une attention particulière au développement social, économique, technologique et infrastructurel. En particulier il était important d'élaborer des stratégies nationales cohérentes où le commerce, les investissements, le régime financier et les politiques de promotion des complémentarités industrielles seraient mutuellement complémentaires et cohérentes.

10. Il était urgent de restructurer, notamment par le recyclage, et de moderniser les industries du textile et du vêtement faisant traditionnellement appel à une nombreuse main-d'oeuvre, avant l'élimination prochaine des contingents dans le cadre de l'Arrangement concernant le commerce international du textile (Arrangement multifibres) à la fin de 2004. Concrètement, il fallait encourager

les complémentarités en raison de l'évolution dynamique des avantages comparatifs des différents pays. Notant que beaucoup de pays ne s'étaient pas encore vraiment rendu compte des possibilités et défis émergents résultant de l'abolition de l'Arrangement multifibres, le Groupe directeur a recommandé que la CESAP effectue une étude sur l'impact éventuel de cette abolition en mettant en évidence les possibilités que cela créerait pour la promotion des complémentarités dans ce domaine.

Point 6 de l'ordre du jour

11. Le Groupe directeur a reconnu qu'en dépit des effets nuisibles de la crise asiatique, le mouvement vers la mondialisation et la nouvelle économie allait se poursuivre. Bien que les forces entraînant ce mouvement échappent au contrôle des pays en développement, il importait que ceux-ci renforcent le cadre de leur politique générale et leurs capacités institutionnelles afin de prévenir la répétition de crises de l'ampleur de celle de la crise financière asiatique. Il leur fallait en particulier formuler des politiques cohérentes et renforcer les cadres juridiques ainsi que les institutions de supervision et de réglementation pour promouvoir la restructuration commerciale, investissementale et industrielle et être ainsi en mesure de faire face aux défis et aux risques d'une interdépendance et d'une mondialisation croissantes. La mise en oeuvre effective de telles politiques et l'application de tels lois et règlements étaient tout à fait pertinentes et méritaient toute l'attention voulue.

12. Notant les expériences fructueuses de libéralisation et de réformes structurelles, notamment le développement du secteur de la technologie informationnelle (TI), dans divers pays, le Groupe directeur a instamment prié ces pays de faire partager leur expérience, en particulier avec les pays défavorisés de la région, non seulement dans les cadres sous-régionaux existants comme l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) et la Coopération économique Bangladesh-Inde-Myanmar-Sri Lanka-Thaïlande (BIMST -EC) et des modalités régionales comme le programme de coopération technique entre pays en développement (CTPD) de la CESAP, mais aussi dans un cadre bilatéral. À cet égard, le Programme indien de coopération technique et économique a été considéré avec intérêt.

II. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA SESSION DU GROUPE DIRECTEUR

A. Réévaluation du modèle de développement de l'Asie de l'Est et recherche de formules de développement nouvelles et novatrices, eu égard à l'expérience des pays d'Asie pour faire face à la crise économique et à ses répercussions sur les courants commerciaux et financiers et sur les investissements

13. Le Groupe directeur était saisi d'une note du secrétariat intitulée «Nouvelles optiques en matière de politiques commerciales et d'investissement après la crise en Asie et dans le Pacifique: perspective régionale» [E/ESCAP/SREC(12)/1]. La présentation de ce document a été suivie d'observations des représentants du Pakistan, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la République de Corée. Celles-ci ont porté, respectivement, sur les politiques commerciales et investissementsales pour préparer l'Asie du Sud

à la nouvelle économie, sur les incidences de la mondialisation et de la nouvelle économie pour les politiques commerciales et investisseuses des économies insulaires du Pacifique et sur le rôle de la République de Corée dans la facilitation du commerce et des investissements en Asie et dans le Pacifique.

14. Le Groupe directeur était également saisi d'études de cas sur les nouvelles approches en matière de commerce et d'investissement dans la période d'après la crise concernant Hong Kong (Chine) [SREC(12)/INF.1], la Malaisie [SREC(12)/INF.2], la Thaïlande [SREC(12)/INF.3] et la République de Corée [SREC(12)/INF.4]. Des débats ont suivi les présentations de ces études de cas par les quatre panélistes. Le Gouvernement de Hong Kong (Chine) avait procédé à des ajustements internes et pris des initiatives économiques à la suite de la crise, tandis que la Malaisie avait adopté des mesures particulières pour en sortir et renforcé les stratégies de croissance induite par la productivité et que la République de Corée et la Thaïlande avaient fait porter leurs efforts sur les problèmes du secteur financier et des entreprises.

15. Le Groupe directeur a constaté avec préoccupation que la mondialisation n'avait pas profité également à tous les pays de la région et qu'il semblait nécessaire que les organisations multilatérales, comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) renforcent leurs dispositions pour accorder un traitement spécial et différentiel aux pays défavorisés, en particulier aux pays les moins avancés.

16. Le secteur des services croissait en importance; ceux-ci ne constituaient d'ailleurs pas simplement un secteur séparé mais faisaient aussi partie du commerce des marchandises. De ce fait, il fallait que les pays redoublent d'efforts pour libéraliser le commerce des services selon leur niveau de développement.

17. Le commerce international profitait à tous les pays et n'était pas un jeu de somme nulle. Les exportations comme les importations jouaient un rôle important dans le processus de développement. L'accès aux marchés continuait d'être un problème pour beaucoup de pays défavorisés et nécessiterait une attention continue. Toutefois, il fallait qu'un accès plus large aux marchés s'accompagne d'une politique de renforcement des capacités d'exportation et de la compétitivité nationales, mais ne pas négliger pour autant les problèmes posés par les faiblesses structurelles nationales et les externalités échappant au contrôle des gouvernements.

18. En particulier, il fallait que les pays s'emploient à renforcer leurs capacités nationales, notamment leurs ressources humaines, dans le domaine du droit commercial et de son application pour être prêts pour les futures négociations commerciales multilatérales. Il était également recommandé que les pays encouragent le commerce et la compétitivité au niveau national et mettent en place les infrastructures nécessaires à cette fin.

19. Le Groupe directeur a reconnu l'importance actuelle et potentielle du rôle des technologies de l'information et de la communication dans la promotion du commerce et des investissements dans tous les secteurs, notamment l'agriculture, l'industrie manufacturière et, en particulier, les services. Il fallait que les pays développent leurs capacités nationales et leurs ressources humaines à cette fin. À cet égard, le Groupe directeur a été informé du projet exécuté en Thaïlande pour sensibiliser les PME aux avantages du commerce électronique. Il a approuvé les recommandations en faveur de l'application et de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication publiées dans le document E/ESCAP/SREC(12)/1.

B. Promotion des complémentarités transfrontières dans le secteur manufacturier par l'accroissement des investissements et des courants financiers privés

20. Le Groupe directeur était saisi d'une note du secrétariat intitulée «Promotion des complémentarités transfrontières dans le secteur manufacturier par l'accroissement des investissements et des courants financiers privés» [E/ESCAP/SREC(12)/2]. Dans sa présentation, le secrétariat a noté la contribution du secteur des entreprises à la croissance rapide du commerce et des investissements intrarégionaux grâce à la coopération régionale. Il était maintenant opportun de poursuivre le renforcement et l'exploitation des complémentarités industrielles entre les pays pour stimuler davantage le commerce et les investissements intrarégionaux et réduire la dépendance à l'égard des marchés d'exportation traditionnels dans les pays développés. Les représentants de la Thaïlande et du Viet Nam ont fait des commentaires sur les perspectives de leur pays, s'agissant de promouvoir les complémentarités dans le secteur manufacturier en général et dans le cadre de la sous-région Bassin du Mékong.

21. En dépit d'un accroissement du commerce et des investissements intrarégionaux, la notion de développement des complémentarités industrielles n'avait jusqu'à présent rencontré qu'un succès limité. Beaucoup d'économies au niveau sous-régional avaient des structures industrielles similaires plutôt que complémentaires et le secteur privé s'était montré en général peu enclin à suivre cette voie. Ce n'est qu'au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) que quelques progrès avaient été accomplis dans le cadre de divers plans de complémentarités industrielles.

22. Le Groupe directeur a reconnu que les structures tarifaires élevées n'étaient pas adaptées au développement des exportations et avaient fait obstacle à la promotion des complémentarités industrielles. Il a recommandé la pleine application des Accords commerciaux multilatéraux d'Uruguay, mais fait observer qu'il fallait envisager de nouveaux mécanismes visant à abaisser de manière sélective et préférentielle les tarifs en utilisant les mécanismes régionaux et sous-régionaux existants, en particulier la Zone de libre-échange sud-asiatique et la BIMST-EC. À cet égard, il a noté les progrès accomplis dans la Zone de libre-échange de l'ASEAN pour réduire les tarifs entre 0 et 5% d'ici 2002.

C. Réunion-débat sur les enseignements à tirer de l'expérience en Asie de l'Est, avant et après la crise, dont pourraient profiter les économies défavorisées de la région pour leur cadre institutionnel et politique

23. Des exposés ont été faits par les quatre panélistes venus chacun de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Ouzbékistan et des Philippines, sur les sujets suivants : expérience de l'Inde dans le développement des exportations dans la nouvelle économie, en particulier dans le domaine des TI; nouvelle voie vers le redressement économique: enseignements tirés de l'expérience de l'Indonésie après la crise; expérience des Philippines dans la période d'après la crise pour attirer les IED dans les secteurs à forte valeur ajoutée; et perspectives commerciales et investissementales en Ouzbékistan.

24. Le Groupe directeur a noté avec appréciation les diverses politiques et le cadre institutionnel mis en place en Inde pour promouvoir son secteur de TI très performant, et notamment pour développer le commerce électronique. Ce secteur avait bénéficié de mesures incitatives spéciales dans des parcs technologiques de logiciels établis pour la mise au point et l'exportation des produits de TI. On avait également renforcé le cadre juridique, en particulier pour protéger les droits de propriété intellectuelle conformément aux normes internationales, et des mesures avaient été prises pour améliorer la sécurité et la confidentialité des transactions commerciales électroniques.

25. Le Groupe directeur a été informé des expériences de l'Indonésie et des Philippines s'agissant des réformes et de la libéralisation économiques. L'Indonésie avait mis en place une série de programmes globaux de réformes pour effectuer son redressement économique, notamment en restructurant les secteurs financier et bancaire, en stimulant les exportations et en favorisant le rôle des PME. Les résultats de cette politique prendraient du temps en raison du caractère délicat de certains des problèmes à résoudre. Aux Philippines, les régimes commercial, investissemental et financier avaient été considérablement libéralisés et renforcés avant la crise, en particulier le secteur des services. De ce fait, les répercussions de la crise avaient été relativement moins graves dans ce pays, tandis que les entrées d'IED s'étaient poursuivies dans les secteurs à forte valeur ajoutée comme l'électronique et les produits de TI.

26. Le Groupe directeur a également été informé de l'attitude proactive du Gouvernement ouzbek pour attirer les IED dans les divers secteurs économiques comme l'extraction minière, le raffinage pétrolier, les machines agricoles et les textiles, l'environnement et la santé. Les économies de l'Asie centrale comme l'Ouzbékistan avaient attiré les IED grâce à de vastes réformes de marché, encore en cours, en particulier pour renforcer le cadre de politique générale et le cadre institutionnel pour les activités du secteur privé.

27. Si la bonne gouvernance était une nécessité pour promouvoir le commerce et les investissements, et le développement économique général, il importait également de savoir plus

précisément ce qu'il fallait entendre par cette expression, recouvrant à la fois la gouvernance dans le secteur privé et dans le secteur public et englobant des aspects politiques, administratifs et éthiques.

**D. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la treizième session
du Groupe directeur**

28. Le Groupe directeur est convenu que faute d'invitation de la part d'un pays d'accueillir la treizième session du Groupe directeur du Comité de la coopération économique régionale, celui-ci se réunirait à Bangkok en septembre-octobre 2001. L'ordre du jour, la date et le lieu de la session seraient décidés en temps utile en consultation avec le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission.

E. Questions diverses

29. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point.

III. ORGANISATION DE LA SESSION

A. Ouverture et durée de la session

30. Le Groupe directeur du Comité de la coopération économique régionale a tenu sa douzième session à Incheon (République de Corée) du 25 au 27 octobre 2000.

31. Le Maire adjoint d'Incheon pour les affaires politiques a prononcé une allocution de bienvenue. Le Chef de la Division du commerce international et de l'industrie de la CESAP a fait une déclaration liminaire au nom du Secrétaire exécutif. La session a été inaugurée par le Directeur général pour les organisations internationales du Ministère des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée.

32. Le Groupe directeur a remercié le Gouvernement de la République de Corée d'avoir accueilli la session et de sa contribution financière à son organisation et remercié la municipalité d'Incheon pour sa chaleureuse hospitalité et pour les excellentes dispositions prises pour la session.

B. Participation

33. Ont participé à la session des représentants des membres et membres associés suivants de la CESAP: Bangladesh, Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Hong Kong (Chine), Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Mongolie, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Tadjikistan, Thaïlande et Viet Nam.

34. Un représentant du Programme des Nations Unies pour le développement était également présent en qualité d'observateur.

C. Élection du bureau

35. Le Groupe directeur a élu à l'unanimité M. Jong-moo Choi (République de Corée) président et M. Khwajah Abdur Rahman (Bangladesh) et Charan Plangtrakul (Thaïlande) vice -présidents.

D. Ordre du jour et organisation des travaux

36. Le Groupe directeur a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Réévaluation du modèle de développement de l'Asie de l'Est et recherche de formules de développement nouvelles et novatrices, eu égard à l'expérience des pays d'Asie pour faire face à la crise économique et à ses répercussions sur les courants commerciaux et financiers et sur les investissements:
 - a) Nouvelles optiques en matière de politique commerciale et d'investissement après la crise en Asie et dans le Pacifique: perspective régionale;
 - b) Réunion-débat sur des études de cas concernant les nouvelles optiques en matière de politiques commerciales et d'investissement après la crise.
5. Promotion des complémentarités transfrontières dans le secteur manufacturier par l'accroissement des investissements et des courants financiers privés.
6. Réunion-débat sur les enseignements à tirer de l'expérience en Asie de l'Est, avant et après la crise, dont pourraient profiter les économies défavorisées de la région pour leur cadre institutionnel et politique.
7. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la treizième session du Groupe directeur.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.

E. Adoption du rapport

37. Le Groupe directeur a adopté le rapport sur sa douzième session le 27 octobre 2000.

- - - - -